

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.




Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Aquitaine
7 rue Fénelon
33000 Bordeaux
05 57 30 08 00
aquitaine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



MAIRIE DE DOLMAYRAC

10 place du Souvenir
47110 Dolmayrac
05 53 01 03 56
contact@ville-dolmayrac.fr

FONDATION



DU PATRIMOINE

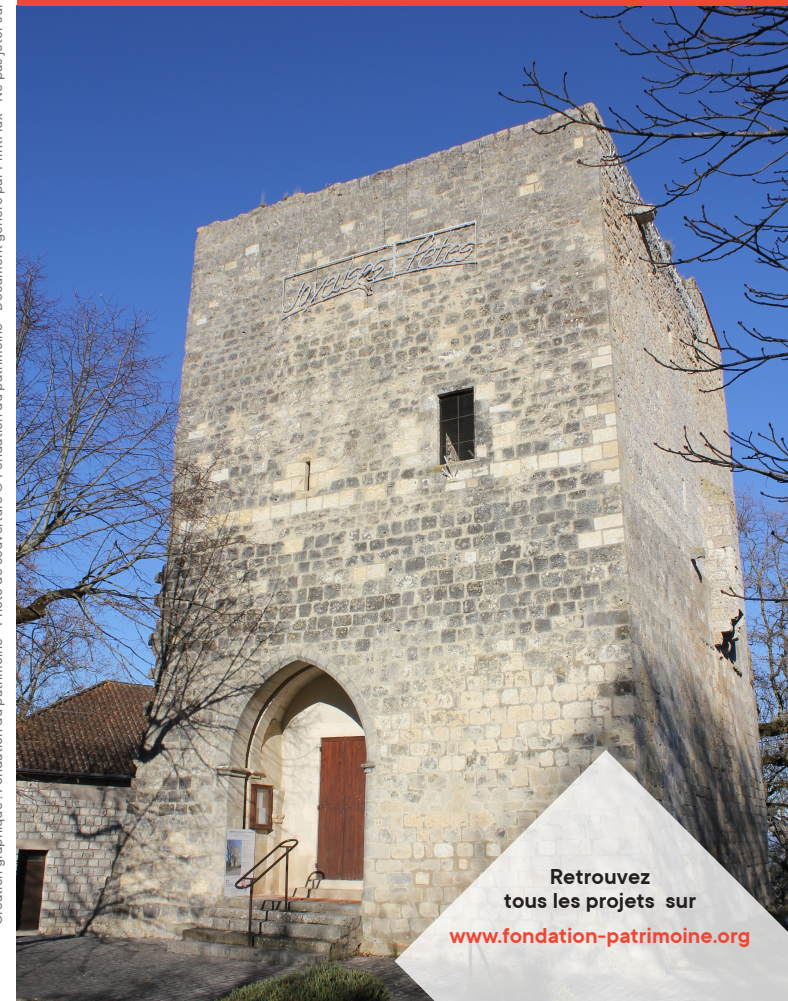
► Je donne !

Pour la restauration de

La Tour de Dolmayrac

Lot-et-Garonne

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Vous aussi, participez à la restauration de la Tour de Dolmayrac !

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Le village de Dolmayrac est bâti sur un promontoire surplombant la vallée de l'Autonne. L'extrémité était occupée par le château, séparé du village par un fossé. Le village était entouré de deux murs formant un éperon.

Le rez-de-chaussée de la Tour servait d'entrée dans la cité, le premier étage avait deux ponts permettant d'accéder au chemin de ronde et une salle de garde.

Le deuxième étage comporte une terrasse avec un point de vue à 360° sur la vallée et les villages aux alentours.

Jusqu'en 2018 la Tour a rempli diverses fonctions : salle du conseil municipal, bureau de vote, lieu de célébration des mariages.

◆ ◆ LE PROJET

Au premier étage de la Tour plusieurs travaux sont à prévoir : une mise hors d'air, le remplacement du sol en pierre par un plancher en bois, puis, le nettoyage des pierres de la salle du premier étage, voir le remplacement de certaines d'entre elles. Une restauration de la baie Sud et le rétablissement des coussièges est également prévue.

Une réfection complète de l'électricité dans toute la tour est nécessaire en raison de son état vétuste et de sa non-conformité. Les latrines doivent être restaurées et les

fondations doivent être revues, notamment en effectuant une reprise et un calage des empochements de poutres. Pour l'escalier, plusieurs marches en pierre doivent être restaurées entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

◆ ◆ PROJET DE VALORISATION

La collectivité prévoit une ouverture au public lors de chaque manifestation communales, avec l'organisation d'actions culturelles telles que des expositions et des journées médiévales. La participation à des événements clés comme les journées européennes du patrimoine, et les journées du patrimoine de pays et des moulins, est également envisagée. En complément, diverses activités pourront aussi être proposées en fonction des demandes et des intérêts de la communauté.

Montant des travaux	84 239,78 € HT
Objectif de collecte	14 000 €
Début des travaux	Fin février 2024

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de La Tour de Dolmayrac

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/72940

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Aquitaine, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
La Tour de Dolmayrac**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © Fondation du patrimoine